

INCARVILLE AU COEUR DE L'HISTOIRE : ANNEE 1930 - SOURCE D'EAU CHAUDE



Dès 1930, un vent de modernisme souffla sur la commune et l'église, la première, ne put y échapper. C'est l'abbé Delamare, curé de la paroisse de 1929 jusqu'à sa mort en 1948, qui l'incarna.

Ce personnage, doté d'une très forte personnalité, et radiesthésiste à ses heures, **se mit en tête de trouver du pétrole sur la commune d'Incarville**. Il fut aidé par un de ses confrères, l'abbé Bouly, passionné lui aussi de radiesthésie. Ce dernier arriva dans Incarville avec son pendule et confirma les pressentiments de l'abbé Delamare qu'il devait bien y avoir du pétrole.

Suite à cela, l'affaire fut ébruitée et parvint aux oreilles du conseiller général du canton de Beaumont le Roger, Georges de Boisgeline, qui acheta le terrain sous lequel le sous-sol devait révéler ce fameux trésor d'or noir.

L'abbé Delamare ayant détecté l'endroit le plus propice pour creuser, Monsieur de Boisgeline finança l'opération.

Construction du derrick.

L'on fit même venir des Alsaciens qui installèrent un derrick en bois d'une hauteur de 20 mètres.

L'équipe d'ouvriers est encore là pour immortaliser ce moment.

Grâce à ce derrick, on commença le forage le 10 mars 1931 à l'aide d'un trépan actionné par une machine à vapeur.

Soudainement, arrivés à une profondeur d'environ 300 mètres, un bruit sourd retentit et **un immense geyser impressionnant jaillit**. Cela n'était pas du pétrole mais de l'eau. Déçu, l'abbé, opiniâtre, s'obstina à penser que du pétrole devait jaillir de ce derrick.

Aussi, on décida de continuer le forage pour descendre davantage en profondeur.

Pour cela, les trépan furent remplacés par de grosses couronnes. Le niveau de 904 m atteint, ce fut alors un énorme geyser d'eau d'une température de 28 °C qui jaillit des entrailles de la terre. Il n'y avait toujours pas de pétrole.

L'opération devenant de plus en plus coûteuse, Monsieur de Boisgeline décida d'arrêter les travaux de forage.

Devant l'insistance à persévérer, la rumeur dit aussi qu'une société pétrolière aurait indemnisé Monsieur de Boisgeline pour qu'il interrompe le forage sur le point d'aboutir. La réalité est toute autre.

Les travaux avaient permis d'atteindre la nappe phréatique formée par l'infiltration des eaux coïncées entre deux couches imperméables. On se trouvait bel et bien en présence d'un puits artésien. Cette eau est réchauffée par contact géothermique, provient des zones limites du bassin parisien et jaillit avec le principe des vases communicants.

Dans la région, cette résurgence est connue comme la source d'eau chaude d'Incarville (28° C). De plus, de par sa réputation et sa composition en ammoniacale et en gaz carbonique, elle est connue pour avoir **des propriétés dermatologiques** et plus particulièrement pour apaiser les maladies de la peau comme l'eczéma (eau non potable). Il fut même envisagé de créer un établissement thermal. Aujourd'hui, un canal a été creusé pour que cette source s'évacue naturellement vers la rivière de l'Eure, avec un débit de 60 à 80 m³ par heure. Pendant plusieurs générations, elle aura servi de piscine chauffée géante à de nombreux Incarvillais jusqu'à ce qu'en 1978, la commune rachète le terrain auprès des héritiers de Monsieur de Boisgeline. **Plusieurs études furent lancées pour essayer de récupérer cette énergie** afin de chauffer les bâtiments communaux environnants et ceux bâtis depuis, près de cette source. Ces dernières furent abandonnées pour des raisons économiques.

A partir de 1995, elle fut utilisée par **une entreprise d'élevage de poissons exotiques** qui leur permettait d'avoir de belles couleurs mais cette expérience ne fut que de courte durée. On retrouve encore certains de ces poissons le long du canal d'écoulement dans l'Eure.

Actuellement, cette source a été condamnée et une buse permet de canaliser le flux continu vers la rivière de l'Eure qui coule non loin de là. C'est un lieu de curiosité et de promenade pour tous les visiteurs qui apprécient le charme de village tranquille au cœur de la Normandie.

Un reportage a été réalisé par FR3 Région Normandie concernant la source d'eau chaude et ce reportage est visible sur le site de la mairie

<http://www.incarville.fr/about/curiosites/source-deau-chaude/>

La Fresque dessinée autour de la source d'eau chaude redonne au lieu de la couleur et de la lumière à cet endroit bénéfique. **Merci aux dessinateurs RAPHAEL et MEDDY.**



LES RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE AVEC L'ARGIRC-ARRCO

Les rendez-vous de la retraite Du 12 au 17 novembre 2018
les conseillers Agirc-Arrco répondent à vos questions.

Découvrez nos services personnalisés en ligne

Posez vos questions en ligne à nos Experts

Rencontrez un conseiller retraite

À tout âge je suis acteur de ma retraite

Apprentissage (16)

Congé parental (34)

Interruption partielle (50)

Expatriation (28)

Entrée dans la vie active (22)

Création d'entreprise (45)

Demande de retraite (62)

Toutes les informations sur rdv-retraite.agirc-arrco.fr et sur l'appli mobile **Smart'Retraite**

agirc-arrco

L'Agirc-Arrco organise pour la troisième année consécutive les « Rendez-vous de la retraite » du 12 au 17 novembre 2018 sur internet et dans ses 100 centres d'information répartis dans toute la France.

L'Agirc et l'Arrco sont les deux régimes de retraite complémentaire des salariés du secteur privé.

Aujourd'hui, l'Agirc et l'Arrco couvrent 30 millions d'assurés : 18 millions de salariés et 12 millions de retraités.

A tout âge, vous pouvez être acteurs de votre retraite.

Que vous soyez proches ou éloignés de l'âge de la retraite, l'Agirc-Arrco répond à vos questions, de manière personnalisée et gratuite.

Profitez de cette semaine pour trouver les réponses à vos questions sur votre retraite. Des services en ligne ou des conseillers vous aideront à faire le point sur votre situation personnelle et à estimer l'impact d'un changement d'orientation professionnelle ou de vie sur votre future retraite.

Ceux qui souhaitent prochainement partir à la retraite pourront également obtenir des informations sur l'application des nouvelles conditions de départ à la retraite en 2019.

Comment accéder au site internet ?

1. Vous connecter sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr,
2. Créez votre compte personnel avec uniquement votre numéro de sécurité sociale,
3. Accédez à tous les services personnalisés, sécurisés et gratuits,
4. Consultez votre relevé de carrière,
5. Évaluez, grâce au simulateur, l'impact de votre parcours professionnel sur le montant de votre future retraite (congé parental, chômage, stage, travail à l'étranger, apprentissage, etc...),
6. Si vous êtes sur le point de prendre votre retraite, demandez votre retraite en ligne.

Retrouvez le programme complet de l'événement sur :

rdv-retraite.agirc-arrco.fr ou sur l'application mobile « Smart'Retraite »